

La gazette de La Souche

L'année écoulée a été animée de belles rencontres grâce au dynamisme des associations, à une école bien vivante, à des aînés et des plus jeunes qui se retrouvent régulièrement à l'image de la dernière rencontre organisée par le CCAS qui fut une réussite.

Des projets se concrétisent avec, par exemple, l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées en septembre. D'autres travaux sont à l'étude, comme la traversée du village et l'aménagement des places. Les employés communaux s'investissent pour contribuer à la qualité de vie sur la commune.

L'équipe municipale se réunit régulièrement pour conduire les projets dans un contexte financier contraint. La gestion d'une petite commune est difficile mais suscite pour l'équipe municipale un vif intérêt. Les échanges et débats avec tous les habitants peuvent faire avancer la commune de manière constructive, toutes les propositions sont les bienvenues pour contribuer aux actions d'intérêt général.

Nous ne pouvons que souhaiter pour le village une année 2018 aussi riche et conviviale que l'année écoulée en restant à l'écoute et en sollicitant la participation de tous les habitants aux différents projets.

L'équipe municipale



L'actu souchoise
p.1

Parole aux associations
p.4

Retour en images
p.7

La vie de l'école
p.8

Reconquête de la chataigneraie
p.10

Info pratique et agenda
p.12

L'actu souchoise

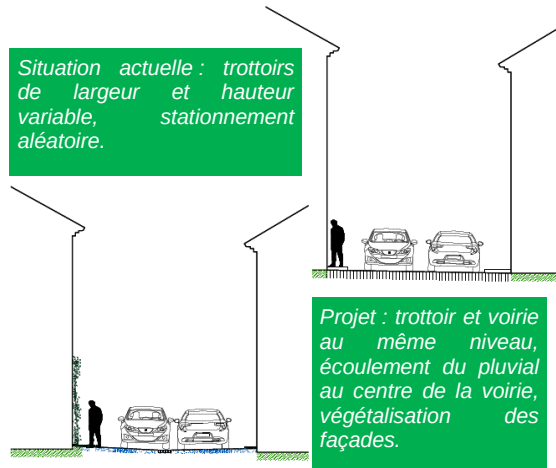
Traversée du village

L'étude lancée avec les bureaux d'étude Fabriques et GEOSIAPP a été finalisée fin novembre avec une réunion publique qui a permis d'échanger sur les principes d'aménagement retenus.



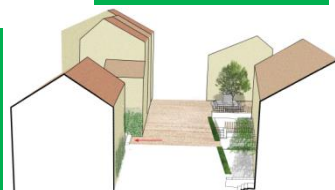
Compte tenu de l'ampleur du projet, un phasage des travaux devrait être engagé : aménagement des places (Champ clos, Croix de mission, Liberté), traversée du village, places Jean Moulin et de l'église.

Situation actuelle : trottoirs de largeur et hauteur variable, stationnement aléatoire.



Projet : trottoir et voirie au même niveau, écoulement du pluvial au centre de la voirie, végétalisation des façades.

Marquage par un revêtement de sol différent de certains espaces (ex : place de la Croix de mission)



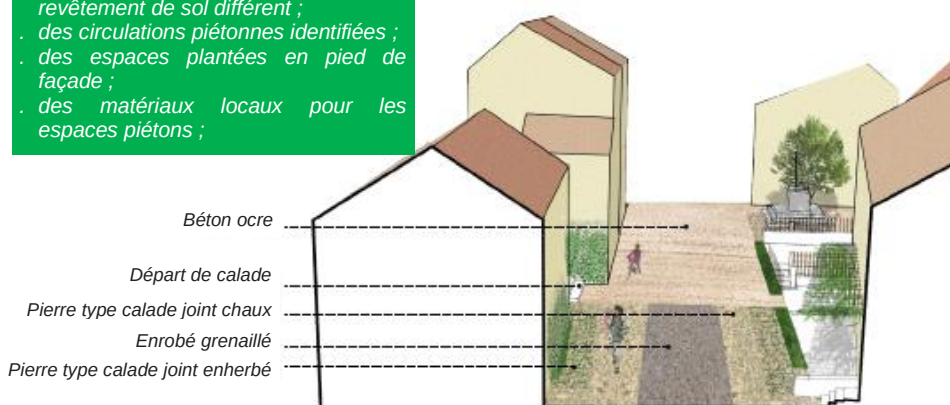
Etude complète consultable en mairie.



Place du champ clos
Axonométrie, Agence Fabriques

Le principe de traversée du village en image

- une bande de roulement comprise entre 3m et 4,50m ;
- des zones à enjeux marquées par un revêtement de sol différent ;
- des circulations piétonnes identifiées ;
- des espaces plantés en pied de façade ;
- des matériaux locaux pour les espaces piétons ;



Les travaux 2018

Programmés dans le budget 2017 et devant bénéficier de subventions, plusieurs projets devraient être engagés en 2018 :

- l'aménagement de la Place du champ clos afin de rendre plus fonctionnel et plus convivial l'espace école/mairie ;
- l'aménagement du local des Jalines qui nécessite des travaux de remise en état ;
- la rénovation du terrain multisports pour répondre aux besoins de l'école, proposer un équipement de qualité pour les habitants, jeunes et moins jeunes et contribuer à la qualité de l'accueil estival.

SCoT et PLUi : quel urbanisme demain ?

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Ardèche Méridionale

Le SCoT est un outil de planification qui définit, à l'échelle de plusieurs Communautés de Communes et pour le long terme (15 à 20 ans), les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire. C'est aussi un document d'urbanisme à valeur réglementaire.

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale dont l'élaboration a été prescrite en Novembre 2014 fédère 152 communes réparties sur 8 Communautés de Communes. Il totalise près de 100 000 habitants sur une superficie de 2 630 km².

2015-2016, l'élaboration du diagnostic territorial

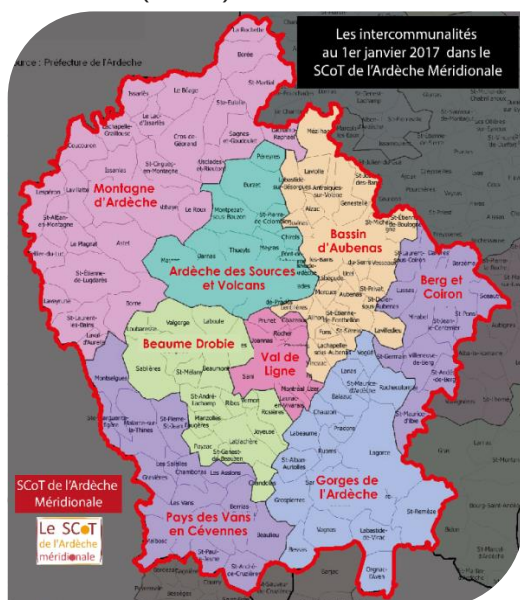
Tout au long de cette phase, l'ensemble des acteurs concernés par l'élaboration du SCoT a été invité à contribuer au travers d'ateliers de travail thématiques. Près d'une centaine de personnes - élus, techniciens, membres de la société civile - a participé à ces différents temps de partage et d'échanges.

Le chantier de 2017 :

Suite à l'émergence des enjeux, l'objectif est de construire un projet politique en affichant des orientations stratégiques. C'est la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Et après ?

2018 sera l'année de la traduction des orientations en prescriptions dans le Document d'Orientations et d'Objectifs tandis que 2019 sera consacrée à l'Enquête Publique pour une approbation début 2020.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Le PLUi est le document cadre établissant les **orientations pour le développement et l'aménagement de l'intercommunalité à l'horizon de 10-15 ans**. Il fixe les **règles d'urbanisme** permettant de mettre en œuvre le projet de territoire, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (POS, PLU, carte communale...). Il doit répondre aux objectifs de développement du territoire tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie. **Les différentes dispositions et orientations du SCoT y sont intégrées.**

Le **diagnostic du PLUi** a été réalisé en 2016 et 2017. Les réflexions sur le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) seront conduites en 2018 avec un débat au sein de chaque conseil municipal en juin 2018. Suivront la rédaction des **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (zoom sur l'aménagement de certains secteurs) ainsi que l'élaboration du **règlement** et du **zonage**. L'objectif est de pouvoir arrêter le PLUi en juin 2019.

Plusieurs étapes administratives seront ensuite engagées : avis des Personnes Publiques Associées (PPA), enquête publique. Une approbation par le conseil communautaire finalisera la procédure.

Information / suivi de la procédure sur le site internet de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/.

Pour les contributions : plui@ardechedessourcesetvolcans.com. Un registre de concertation est mis à disposition du public au siège de la communauté de communes à Thueyts.



Jour d'inaugurations à La Souche !

Le vendredi 29 septembre ont eu lieu les inaugurations de l'école communale et de la Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP).

Jacques GENEST, Sénateur de l'Ardèche, Brigitte Bauland suppléante du Député de l'Ardèche Fabrice BRUN, Jérôme DALVERNY, Conseiller Départemental de l'Ardèche, René SOULELIAC, Vice-Président de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et Maire de Jaujac étaient présents pour participer à cette inauguration.



Discours et traditionnelle coupure du ruban bleu, blanc rouge !



Une visite du bâtiment Ecole/logements communaux a démontré auprès des financeurs le dynamisme de la commune.

Ayant activement accompagné la mise en œuvre du projet de STEP, les services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, du Département et du syndicat Ardèche Claire étaient également présents, ainsi que les entreprises qui sont intervenues sur le chantier.



Entretien de la voirie communale

Les agents techniques de la commune s'impliquent au quotidien pour l'entretien de la voirie. L'entretien de la voirie et des fossés, le débroussaillage, l'élagage, le déneigement constituent une charge de travail importante.

En septembre, à proximité de la place de l'église, une calade très dégradée a été entièrement réaménagée pour faciliter les cheminements autour du village.



Etude d'un projet éolien

La commune de La Souche a été sollicitée par la société RP GLOBAL pour étudier la construction d'éoliennes sur un site situé entre les communes de Thueyts et de La Souche. Les conseillers municipaux ont été invités à une présentation de ce projet le lundi 27 novembre.

Lors de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2018, le conseil municipal a voté une délibération autorisant la société RP GLOBAL à réaliser **une étude** (4 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention).

La question de l'éolien soulève toujours de vifs débats. Si le développement des énergies renouvelables est une nécessité (et en parallèle les économies d'énergies et l'amélioration de l'efficacité des équipements), il faut toujours analyser les côtés positifs et négatifs de ce type de projet sans se limiter uniquement aux potentielles retombées économiques. Ce projet a suscité différentes interrogations lors du conseil municipal : quid de la prise en compte du schéma départemental éolien et du guide du développement de l'éolien du PNR des Monts d'Ardèche sur des crêtes classées en zone rouge de sensibilité paysagère majeure ? Quid de la prise en compte de l'avis de l'aviation civile et de l'armée de l'air ? Quid de la prise en compte des enjeux environnementaux ? Quid de la communication avec les habitants en amont ? Quid d'une approche intercommunale à l'échelle de la CDC ?

La séance du conseil municipal a été animée. Une majorité s'est exprimée pour lancer une étude afin de mieux connaître les potentialités, limites et contraintes de ce site. Un dossier de présentation du projet est consultable en mairie.

Un parc éolien sur la commune de la Souche ?

Une délibération portant sur la réalisation d'une étude concernant un projet de parc éolien sur les communes de La Souche et de Thueyts a été demandée par la multinationale RP Global. Les membres du conseil en ont été informés le 6 novembre dernier. Malgré une demande de reporter cette délibération afin que les membres du conseil puissent voter de façon éclairée sur cette question et prennent le temps d'en débattre, celle-ci a eu lieu le 14 décembre. Or, cette étude porte sur un site déclaré comme zone rouge sensible par le PNR des Monts d'Ardèche. D'autres énergies renouvelables sont envisageables ainsi qu'une meilleure délimitation des zones à étudier.

Je considère que les habitants devraient être consultés en amont. Un parc éolien bénéficie à plusieurs communes, il serait donc pertinent que la question se pose à l'échelle intercommunale et soit prise en compte dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal actuellement en cours. Plutôt que de mandater une entreprise privée, une Société d'Economie Mixte regroupant des communes et une entreprise privée peut être envisagée. Cela permet aux élus d'avoir une meilleure maîtrise des projets, plusieurs SEM Energie ont été créées en France. Par ailleurs, un des arguments apportés lors de la délibération, le versement d'une partie de l'IFER (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux), d'un montant estimé entre 7000€ à 10000€ par éolienne, semble inexact, la communauté de communes d'Ardèche des sources et volcans étant une EPCI à fiscalité professionnelle unique.

Descriptions succinctes des éoliennes proposées : pales entre 50 et 65 mètres; mât entre 80 et 120 mètres, fondations en béton de 3 à 5 mètres de profondeur et semelles d'environ 8 à 9 mètres de rayon. L'implantation envisagée est de 4 à 5 éoliennes.

Zones concernées : sommet de Fonfreyde - Soubre Ronc - Les Sagne ; la Baraque, Serre de Lioure Masade ; Côte d'Oriol - Les Crozes ; La Blache.

Mona Roche

Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans



www.asv-cdc.fr
Château de Blou 07330 Thueyts
cdc@ardechedessourcesetvolcans.com

Parole aux associations



Le club des Aînés Ruraux Générations Mouvement - Les Jalines / La Souche

Retour en quelques dates sur l'année 2017 des Aînés de La Souche. 72 adhérents et 15 adhérents multi cartes participent aux nombreuses activités du club et contribuent à l'animation du village.

- Janvier : Assemblée générale des adhérents
- Mars : Concours de belote
- Avril : Carnaval 2017 en lien avec l'Amicale Laïque et les enfants de l'école.
- Juin : Voyage à Laguiole Sortie annuelle des Aînés (visite de Laguiole et de Chaudes-Aigues)
- Juin : Organisation de l'Ardéchoise en lien avec les enfants de l'école.
- Juin : Organisation de la fête de la Saint Jean
- Août : Organisation et animation de la journée du 5 août place Jean Moulin.
- Octobre : Voyage à Aigues-Mortes
- Novembre : Repas annuel des Aînés
- Décembre : Organisation du Réveillon pour les Aînés.

Rappel des activités hebdomadaires :

- Informatique un mardi sur deux.
- Jeux de cartes tous les mercredis après midi.
- Gym les vendredis matins



Carnaval 2017



Sortie marche à la Croix de Bauzon



Visites de
Chaudes-Aigues
et de Laguiole



Passage de l'Ardéchoise



Feu de la Saint-Jean



Repas annuel des Aînés

CCAS

Souhaitant donner une nouvelle dynamique au rendez-vous traditionnel de fin d'année en encourageant davantage l'échange entre les différentes générations du village, le CCAS a fait le choix cette année de proposer un goûter aux aînés et aux enfants confectionné par ces derniers. Sous la gracieuse direction de Cécile Reboul, des ateliers pâtisserie se sont succédés toute la matinée à la Salle Verte, tandis que les membres du CCAS préparaient la soupe du soir.

Près de quarante aînés sont venus déguster les confections des enfants, qui furent variées et délicieuses.

Puis le spectacle, auquel tous les villageois étaient invités, a commencé : Lisa Baissade, conteuse d'Antraïgues sur Volane, nous a régalé de ses contes « du côté de chez moi », qui ont su captiver l'attention et l'imagination des petits comme des grands. Enfin, on a servi la soupe au potiron, et c'est dans une ambiance à la fois festive et conviviale, supplémentée par une petite démonstration de danse très sympathique donnée par l'Association Culturelle Souchoise, que ce repas simple a été partagé « à la bonne franquette ». Le pari de la mixité générationnelle et de la convivialité a été gagné, quoiqu'on eût espéré une plus grande participation des aînés, mais il fallait essayer la nouvelle formule. Le CCAS réfléchit maintenant à son prochain projet : un repas dans le cadre de la fête du village en août.





ACCA de LA SOUCHE

L'ACCA, Association Communale de Chasse Agréée, regroupe environ 80 chasseurs qui se répartissent en 4 équipes dites de gros gibiers (chasse au sanglier et chevreuil principalement) et quelques chasseurs individuels (chasse du petit gibier et du sanglier). Les équipes fonctionnent par rotation selon un plan de chasse préétabli et sur quatre territoires distincts.

Après la démission du bureau lors de l'Assemblée Générale du 23 juin 2017, le conseil d'administration restant a décidé de réagir et de reconstituer un conseil d'administration au complet (9 personnes) et un bureau afin de maintenir la chasse sur le territoire de la commune. Suite à plusieurs réunions de préparation et d'organisation, une Assemblée générale extraordinaire a été programmée pour le 11 août 2017. À l'issue de cette réunion et après élection de 3 membres (remplacement des membres démissionnaires), le conseil d'administration a pu élire un nouveau bureau ce qui est important car sans détenteur du droit de chasse (sans Président), la chasse n'est pas possible.

L'ACCA de La Souche dépend de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche et fonctionne sous couvert de la DDT Direction Départementale des Territoires par Arrêté Préfectoral (ouverture et fermeture de la chasse, réglementation de la chasse du petit et gros gibier, périodes d'ouvertures des différentes espèces chassables, modalités de fonctionnement et de sécurité en battues ...). La chasse est ouverte tous les jours de la semaine à l'exception du mardi.

Les sangliers quant à eux ont fait et font encore des incursions dans le village et les propriétés alentours provoquant l'exaspération des propriétaires et producteurs locaux, ce que nous comprenons aisément.

Cette année particulière, avec une sécheresse importante et une rareté de la nourriture, a incité la faune sauvage à se rapprocher des maisons, jardins et autres terrains propices aux labourages intempestifs (sangliers, blaireaux, chevreuils) ou autres détériorations. Par ailleurs, les ronciers, genêts, fougères à proximité des habitations sont autant de lieux de quiétude appréciés des sangliers.

La régulation des sangliers s'effectue au travers de battues organisées par chaque équipe. Malgré le volontarisme des chasseurs, le tableau de chasse reste modeste. La population de sangliers semble moins importante que les années antérieures mais se concentre au plus près des maisons et se montre très mobile.

Bernard VIGNAL

Président de l'ACCA de La Souche



Espace privilégié pour la pratique de la course à pied et notamment du trail, la commune de La Souche est traversée par une course exceptionnelle : la Chaussée des Géants !

Rendez-vous le 02 juin 2018 !
www.lachausseedesgeants.com

A partir de Thueyts, venez découvrir les 3 Parcours de Trail Permanent avec des difficultés riches et variées.

Association Culturelle Souchoise

Au cours de l'année 2017, l'Association Culturelle Souchoise a organisé trois repas dansants, les 01 avril, 01 juillet et 02 septembre qui ont eu un franc succès ce qui encourage les organisateurs à continuer.

Nous avons pu de ce fait participer au financement (don de 130 €) d'une sortie neige pour les enfants de l'école organisée le 30 janvier à la Croix de Bauzon.

Un don de 300 € a également été fait le 18 octobre, toujours pour les enfants de l'école en vue d'une future journée à la neige.



LA FAMILLE GATTE, Patricia, Albert, Diégo et Menzo

Faire un don quand on peut, fait déjà plaisir. En recevoir un est aussi très agréable pour les personnes qui s'investissent. Aussi, pour la poursuite de l'animation du village par nos repas dansants, le Comité des fêtes que nous remercions, nous a fait un don le 28 novembre 2017. Les personnes qui aiment l'accordéon et/ou danser passeront un très agréable moment de détente en nous rejoignant.

Albert GAY

Amicale laïque

Les animations se poursuivent en 2018 !

- Loto, le 11 mars
- Carnaval, le 7 avril
- Kermesse, le 30 juin

Carnaval



Plan d'eau 2018 : recherche d'un surveillant de baignade

Le club Natation Sud Ardèche organise du 9 Avril au 20 Avril 2018 la formation du **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). Cette formation s'adresse aux personnes ayant 17 ans ou plus le jour de l'examen (samedi 26 Mai à Lablachère) et qui souhaitent devenir **Sauveteur Aquatique**. Ce diplôme permet par exemple d'assurer la surveillance du plan d'eau de La Souche. Le Sauveteur Aquatique a pour mission la surveillance et la sécurité des espaces aquatiques ainsi que la réalisation des premiers secours.

Plus d'info : www.nageur-sauveteur.com/BNSSA
clubnsa@orange.fr

06.29.07.31.95

Contact mairie :

Katia Saint-Peron



Les Amis du Brouty



Pour l'arrivée de l'Ardéchoise 2017, "Les Saint-Bernard du Brouty" avaient organisé leur stand autour de la fête d'Halloween. Cette année encore, tous les produits offerts aux cyclistes ont été cuisinés par les membres de l'association.



Le prix spécial du jury d'un montant de 500 € a été décerné à l'association. Ce prix permettra de financer le stand de l'édition 2018

Evènement exceptionnel en 2018 : l'association travaillera en collaboration avec les communes de Jaujac et de Prades pour l'organisation de la fête des bénévoles le 08 septembre 2018.

Association ARLEQUIN

Les activités de l'association se poursuivent avec succès (11 enfants et 4 adultes).

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 26 mai à 20 h 30. Son titre reste secret : rendez-vous fin mai pour le découvrir !

Amis de l'église Saint-Sauveur Amis et enfants de Saint-Louis

Venez contribuer au succès des repas et animations proposés par nos deux associations !

Grâce à votre participation, les actions de protection et valorisation des églises peuvent se poursuivre.

« Le violon des ruisseaux »



L'association « Le violon des ruisseaux » poursuit ses activités ouvertes aux habitants du village et touristes : expositions, stages de méditation et de chant, etc.

En prélude aux animations estivales, est

organisé le samedi 26 et dimanche 27 Mai un week end de méditation de pleine conscience, guidé par la formatrice Marie-Pierre Le Bris.

Renseignements et inscriptions : 06 88 45 53 40

Noël à la bibliothèque

Mercredi 20 décembre, les bénévoles recevaient lecteurs et non lecteurs autour d'un bon café accompagné de bugnes, papillotes et saucisson, pour fêter Noël et une bonne fin d'année.



Nous avons profité de ce moment pour remercier tous les membres inscrits et les scolaires qui grâce à leur présence assidue font vivre la bibliothèque. Nous remercions également, Monsieur Le Maire, les employés communaux, les secrétaires de mairie et surtout les bénévoles : leur implication permet de montrer que la bibliothèque est un lieu de plaisir de lecture, de rencontre et d'échange.

La Clémenterie

"L'association a accueilli en juillet 2017 le festival du MRAP pour quelques heures de joyeuses rencontres : des ateliers et des jeux ont eu lieu à la grande joie des enfants, de nombreux artistes ont prêté de leur temps et de leur talent pour cette cause toujours plus complexe mais ô combien humaniste. Ainsi Edy l'Alchimiste, Neka et plume, le fabricophone, orchestre d'instruments inconnus, Bahi Gnahoré et Jolly Roger, DJ pirate ont animé cette soirée où près de 150 personnes se sont retrouvées autour de repas d'ici et d'ailleurs."



Rando La Souche

L'association Rando La Souche a rencontré cette année encore un très bon succès grâce à la météo clémente mais surtout grâce à la solide équipe de randonneurs toujours présents pour marcher et animer le vide grenier annuel qui a lieu le 3ème dimanche de juillet. Nous proposons un calendrier de randonnées adaptées à tous les marcheurs et en mai un séjour de quatre jours hors département avec un accompagnateur.



Cette année, l'association a été marquée par le décès d'un de ses membres, Antelme Schwall, emporté par la maladie avec qui nous avons partagé de très belles randonnées et des moments très conviviaux. Il est allé

retrouver notre amie randonneuse Huguette Gaillard que nous n'avons pas oubliée.

Si le cœur vous en dit, venez avec nous marcher tous les lundi après-midi (en été le lundi matin), et une fois par mois en journée le dimanche.

Renseignements :
Bernard Blaise, 04 75 88 54 92.

